

Le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR)

Measles, mumps, rubella (MMR) vaccine

Protégez votre enfant.

Faites-le vacciner à temps.

S'il est vacciné à temps, votre enfant peut être protégé pour la vie contre de nombreuses maladies.

Au Canada, depuis 50 ans, l'immunisation a sauvé un plus grand nombre de vies que toute autre mesure sanitaire.

Qu'est-ce que le vaccin ROR?

Le vaccin ROR protège contre :

- la rougeole;
- les oreillons;
- la rubéole.

Le vaccin ROR, approuvé par Santé Canada, contient des formes affaiblies des virus de la rougeole, des oreillons et de la rubéole qui ne causent pas la maladie. Le vaccin est fourni gratuitement dans le cadre des vaccinations systématiques que reçoit votre enfant. Vous pouvez obtenir le vaccin contre la rougeole [aux bureaux de santé publique ou dans les centres de santé communautaire](#), dans les postes de soins infirmiers, dans certains cabinets de médecin, dans les [cliniques santé-voyage](#) et dans les [pharmacies](#) (pour les personnes de 4 ans ou plus).

Étant donnée l'épidémie de rougeole, il vaut mieux appeler d'abord pour s'assurer qu'il reste des vaccins en stock et savoir vous avez besoin de prendre rendez-vous.

Qui doit recevoir le vaccin ROR?

Le vaccin ROR est administré aux enfants en série de deux doses. La première est donnée à l'âge de 12 mois, la seconde entre 4 et 6 ans. Pour les enfants qui ont aussi besoin d'une protection contre la varicelle, on peut donner la deuxième dose sous la forme du vaccin combiné contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle.

Pour en savoir plus, consultez la fiche [HealthLinkBC File n° 14e Le vaccin contre la rougeole, la rubéole, les oreillons, et la varicelle \(RROV\)](#).

Le vaccin est administré en même temps que les autres vaccinations faites pendant l'enfance.

Vaccin ROR	Âge au moment de la vaccination
1 ^{re} dose	12 mois
2 ^e dose	Entre 4 et 6 ans

Le vaccin ROR est aussi administré gratuitement aux personnes suivantes :

- Les nourrissons de 6 à 11 mois qui voyageront dans des pays où sévit la rougeole ou dont on pense qu'ils ont été en contact avec une personne atteinte (ces enfants devront aussi recevoir 2 autres doses de vaccin, à l'âge de 12 mois et entre 4 et 6 ans);
- les femmes en âge de procréer qui ne sont pas immunisées contre la rubéole;

- les enfants plus âgés et les adultes qui n'ont pas été immunisés ou qui n'ont pas de preuve d'immunisation contre la rougeole, les oreillons et la rubéole.

On recommande que les personnes nées à partir de 1970 (1957 pour les travailleurs de la santé) se fassent administrer 2 doses du vaccin. Comme la plupart des gens nés avant 1970 ont déjà contracté la rougeole et les oreillons avant le début de la vaccination systématique, ils sont naturellement protégés contre l'infection. Si vous êtes né avant 1970, que vous n'avez jamais contracté la rougeole mais que vous n'avez pas été vacciné, vous pouvez recevoir une dose du vaccin. C'est particulièrement important pour les voyageurs.

Il est important de conserver des preuves de tous les vaccins reçus.

Quels sont les avantages du vaccin ROR?

Le vaccin ROR est le meilleur moyen de se protéger contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, maladies graves qui peuvent être mortelles.

Lorsque vous êtes vacciné, vous contribuez également à protéger les autres.

Quelles sont les réactions possibles?

Les vaccins sont très sécuritaires. Il vaut mieux se faire vacciner que d'attraper la rougeole, les oreillons ou la rubéole.

Les réactions courantes au vaccin comprennent de la douleur, une rougeur et une enflure du bras au point d'injection. Une fièvre, un mal de tête, des courbatures, des

De l'acétaminophène (p. ex. du Tylenol®) ou de l'ibuprofène* (p. ex. de l'Advil®) peuvent être administrés pour traiter la fièvre ou l'irritation. Il NE faut PAS donner d'AAS (p. ex. de l'aspirine) aux moins de 18 ans, en raison des risques de syndrome de Reye.

nausées, une éruption cutanée qui ressemble à la rougeole et l'enflure des ganglions des joues ou du cou peuvent survenir de 7 à 12 jours après la vaccination. Les adolescentes et les femmes adultes peuvent ressentir des douleurs articulaires temporaires.

*Ne donnez pas d'ibuprofène aux enfants de moins de 6 mois sans en parler d'abord avec votre fournisseur de soins de santé.

Pour de plus amples renseignements sur le syndrome de Reye, consultez la fiche [HealthLinkBC File n° 84 Le syndrome de Reye](#).

Rarement, des réactions plus graves peuvent se manifester : convulsions causées par la fièvre (environ un enfant sur 3000), baisse temporaire du nombre des cellules sanguines qui empêchent le saignement (environ un cas sur 30 000), encéphalite (inflammation du cerveau, dans un cas sur un million). Le risque de contracter une encéphalite à la suite d'une rougeole est d'un cas sur 1000, ce qui représente un risque beaucoup plus élevé qu'avec le vaccin.

Il convient de demeurer à la clinique 15 minutes après avoir reçu le vaccin. Dans des cas extrêmement rares, une réaction allergique potentiellement fatale nommée anaphylaxie se produit après la vaccination. On l'observe moins d'une fois sur un million. Les symptômes peuvent se présenter sous forme d'urticaire, de difficultés respiratoires ou de gonflement de la gorge, de la langue ou des lèvres. Si elle se produit, votre fournisseur de soins de santé pourra la traiter. Le traitement d'urgence consiste en l'administration d'épinéphrine (adrénaline) et le transport par ambulance vers le service des urgences le plus proche. Si ces symptômes apparaissent après votre départ de la clinique, appelez au **9-1-1** ou au numéro d'urgence de votre région.

Signalez toujours à votre fournisseur de soins de santé toute réaction grave ou inattendue.

Qui ne doit pas recevoir le vaccin ROR?

Discutez avec votre professionnel de santé si vous ou votre enfant :

- avez déjà eu une réaction allergique potentiellement mortelle à une dose précédente du vaccin ROR ou à l'un de ses composants, y compris la gélatine ou la néomycine;
- avez un système immunitaire affaibli par une maladie ou par un traitement médical;
- avez subi une baisse de plaquettes, qui sont les cellules sanguines empêchant le saignement, après une dose précédente sans qu'on puisse en trouver la cause;
- avez reçu une transfusion sanguine ou d'autres produits sanguins au cours des 12 derniers mois;
- êtes enceinte ou avez l'intention de le devenir. Les femmes devraient éviter toute grossesse pendant le mois qui suit la vaccination ROR.

Le rhume ou toute autre maladie bénigne ne devrait pas justifier le report de l'immunisation. Cependant, consultez votre fournisseur de soins de santé en cas de doutes.

Que sont la rougeole, les oreillons et la rubéole?

La rougeole, les oreillons et la rubéole sont des maladies virales. Les virus sont facilement propagés dans l'air par la toux et les éternuements. Vous pouvez être infecté en touchant une surface ou en respirant de l'air contaminé par le virus. Les virus peuvent aussi se propager par le contact avec la salive d'une personne infectée, par exemple par le partage de nourriture, de boissons ou de cigarettes, ou par un baiser.

La **rougeole** peut causer de la fièvre, des éruptions cutanées, des symptômes semblables à ceux du rhume et une inflammation aux yeux causant une sensibilité à la lumière. Elle peut entraîner des infections

aux oreilles ou aux poumons (pneumonie). Des complications plus graves, comme l'encéphalite (enflure du cerveau), peuvent se manifester chez une personne sur mille. Elle peut mener à des convulsions, à la surdité ou à des lésions cérébrales permanentes. Environ une personne atteinte de la rougeole sur 3000 peut mourir de complications.

Les **oreillons** se manifestent par de la fièvre, des maux de tête et l'enflure des joues et des glandes salivaires. L'encéphalite constitue l'une des complications les plus graves. Environ une personne souffrant d'oreillons sur 20 contractera une méningite ou l'encéphalite, soit une infection de l'enveloppe du cerveau. Ils peuvent aussi causer une surdité temporaire. La surdité permanente survient dans moins d'un cas sur 20 000. Les adultes et les adolescents ayant contracté les oreillons peuvent présenter un gonflement douloureux des testicules (environ un homme sur 4) ou des ovaires (environ une femme sur 20).

La **rubéole** peut causer des complications graves et des malformations congénitales comme la surdité, des problèmes oculaires, des malformations cardiaques, de même que des lésions au foie et au cerveau. C'est ce qu'on appelle le syndrome de la rubéole congénitale, qui touche 9 bébés sur 10 nés de femmes infectées au cours des trois premiers mois de leur grossesse. Elle peut aussi entraîner une fausse-couche ou la naissance d'un mort-né.

Ces infections sont devenues rares en Colombie-Britannique en raison des programmes de vaccination de routine des enfants.

Consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit

Il est conseillé aux parents ou aux tuteurs de discuter du consentement à la vaccination avec les enfants. Les enfants de moins de 19 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles associés à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas se faire

vacciner, peuvent légalement consentir aux immunisations ou les refuser. Pour de plus amples renseignements sur le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit, consultez [HealthLinkBC File n° 119 L'Infants Act \(Loi sur la petite enfance\), le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit et l'immunisation.](#)

Pour obtenir de plus amples renseignements

Pour de plus amples renseignements sur la rougeole, les oreillons, la rubéole et la

varicelle, consultez les fiches HealthLinkBC suivantes :

- [HealthLinkBC File n° 14b La rougeole;](#)
- [HealthLinkBC File n° 14c Les oreillons;](#)
- [HealthLinkBC File n° 14d La rubéole;](#)
- [HealthLinkBC File n° 44a Faits concernant la varicelle;](#)
- [HealthLinkBC File n° 44b Le vaccin contre la varicelle.](#)



BC Centre for Disease Control
Provincial Health Services Authority

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez <http://www.healthlinkbc.ca/health-library/healthlinkbc-files> ou votre service de santé publique local. Pour obtenir des renseignements ou des conseils non urgents sur la santé en C.-B., visitez www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.